

Commune : MAS SAINTES PUELLES

Lieu dit " La Ganguise "

Date : 28 septembre 2017

## Schéma de principe

## Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

Bureau d'études OPALE

ZI LA PLAINE

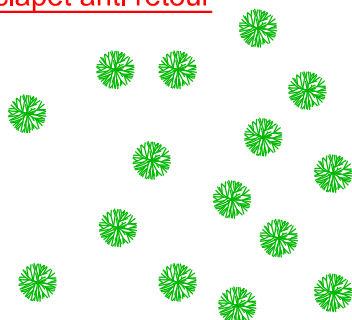
11 300 Courmanel

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73

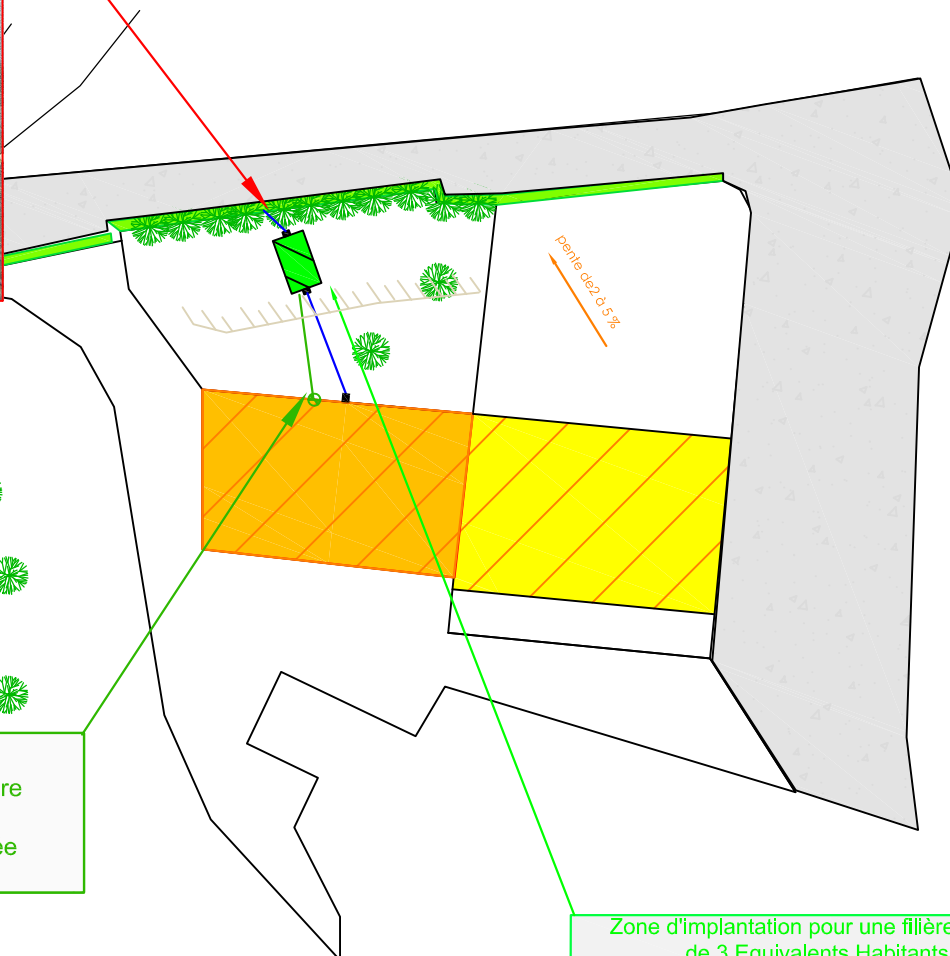
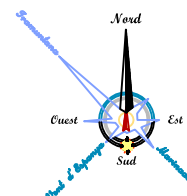


Rejet au fossé avec  
clapet anti retour



Ventilation secondaire, au  
niveau du faîtage ou d'un arbre  
avec extracteur éolien  
Ventilation primaire conseillée

Dimensionnement établi en fonction des informations recueillies auprès du pétitionnaire.  
Respect des distances préconisées.  
La fosse en place est à vidanger et extraire ou condamner  
Un accès pour l'entretien des ouvrages devra être possible.  
Le nombre de sorties d'effluent du bâtiment est donné à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation doivent rejoindre le prétraitement.  
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées.  
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.



Zone d'implantation pour une filière agréée  
de 3 Equivalents Habitants.  
(Parue au journal officiel de la république  
Française)

